

Solicitation No. - N° de l'invitation
23-222499
Client Ref. No. - N° de réf. du client
23-222499

Add. No. - N° de l'addenda.
005
File No. - N° du dossier
23-222499

Buyer ID - Id de l'acheteur
Assane Ndiaye

ADDENDA No. 005
SOLICITATION No. 23-222499

RETURN BID TO/ RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

[receptionsoumission-
bidsreceiving.spp@international.gc.ca](mailto:receptionsoumission-bidsreceiving.spp@international.gc.ca)

**Department of Foreign Affairs, Trade and
Development (DFATD)**
**Ministère des Affaires étrangères, Commerce et
Développement (MAECD)**

Request for a Standing Offer (RFSO)
Demande d'offres à commandes (DOC)

Offer to:

Department of Foreign Affairs, Trade and Development
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of
Canada, in accordance with the terms and conditions set out
herein, referred to herein or attached here to, the goods,
services, and construction listed herein and on any attached
sheets at the price(s) set out therefore.

Offre à:

Ministère des Affaires Étrangères, Commerce et
Développement
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la
Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou
incluses par référence dans la présente et aux
appendices ci-jointes, les biens, services et construction
énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix
indiqué(s).

Comments — Commentaires :

Issuing Office – Bureau de distribution

Foreign Affairs, Trade and Development Canada
200 Promenade du Portage,
Gatineau, Québec, K1A 0G4

Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada
200 Promenade du Portage,
Gatineau, Québec, K1A 0G4

Title-Sujet: Services de révision	
Solicitation No. — N° de l'invitation 23-222499	Date: Décembre 19, 2022
Solicitation Closes — L'invitation prend fin	Time Zone —Fuseau horaire
At /à: 2 :00 PM	EST (Eastern Standard Time) / HNE (heure normale de l'Est)
On / le Décembre 23, 2022	
F.O.B. — F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other — Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to — Addresser les questions à: Assane Ndiaye assane.ndiaye@international.gc.ca	
Telephone No. – No de téléphone: 613- 791-7185	
Destination of Goods and or Services/ Destination – des biens et ou services : Department of Foreign Affairs, Trade and Development (DFATD) / Ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement (MAECD)	
Vendor/Firm Name and Address — Nom du Vendeur et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur:	
Telephone No. – No de téléphone:	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) — Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Name, Title	
Signature	Date

Addenda n° 005

L'addenda no. 005 est émis pour ce qui suit :

A. La question suivante a été reçue et le MAECD répond comme suit :

Question 1 :

Le MAECD peut-il fournir des indications supplémentaires sur la nouvelle version du O7 dans l'addenda 004 ? Il stipule que :

Pour une révision comparative, l'offrant doit démontrer que le réviseur proposé a révisé 500 mots dans un délai d'une heure et qu'il ou elle a comparé la traduction avec la langue source.

Qu'entend-on par "la traduction" ?

Quelle preuve exacte les offrants doivent-ils fournir pour démontrer qu'ils ont révisé une version traduite d'un document ? Par exemple, l'offrant doit-il fournir une demande explicite d'un client pour comparer la version révisée avec celle dans sa langue d'origine ? L'offrant doit-il également fournir une copie du document dans sa langue d'origine ainsi que la version révisée en mode "suivi des modifications" ?

Réponse 1 :

Dans le critère O7, on entend par « la traduction » un document traduit de l'une des deux langues officielles du Canada vers l'autre langue. La révision comparative consiste en une comparaison de la traduction avec son document source en langue d'origine pour s'assurer que le contenu traduit correspond à celui de la langue source et qu'il est rendu adéquatement en ce qui concerne notamment la syntaxe, la ponctuation, la grammaire et l'orthographe.

Pour respecter le critère O7, l'offrant doit fournir 2 descriptions de projets auxquels le réviseur proposé a travaillé qui démontrent que la ressource a révisé 800 mots dans un délai d'une heure. Pour une révision comparative, l'offrant doit démontrer que le réviseur proposé a révisé 500 mots dans un délai d'une heure et qu'il ou elle a comparé la traduction avec la langue source. L'offrant n'a pas à fournir une demande d'un client ou les textes de la langue source et de la traduction auxquelles il ou elle a travaillé.

L'offrant doit fournir pour chaque projet les renseignements qui sont mentionnés dans le critère O7, soit :

- a. le nom du client à qui les services ont été offerts;
- b. le nom et le courriel d'une personne-ressource pour chaque client qui peut confirmer les renseignements fournis par l'offrant; et
- c. la période au cours de laquelle les services ont été fournis (du mois et année au mois et année).

*****Tous les autres termes et conditions de la demande de propositions restent inchangés*****